

**OFFRE D'EMPLOI**  
**JARDINIER**  
**PARC FLORAL DE LA SOURCE, ORLEANS**

• **MISSIONS ET OBJECTIFS GENERAUX DU POSTE :**

Assurer l'entretien paysager du Parc Floral de la Source, Orléans-Loiret (site touristique le plus fréquenté du Loiret) et être acteur dans l'embellissement du site

• **SITUATION HIERARCHIQUE :**

Responsable du service : Frédérique Lecoq (Gestion de l'Espace Public)

Responsable du Parc Floral : Cécile REMY

Responsable technique : Richard Martin

Responsable jardin : Odile Roussial

Adjoint au responsable jardin : David Landon

• **POSITIONNEMENT, DIMENSIONS ET PARTICULARITES DU POSTE :**

Cadre d'emploi et catégorie C.

Encadrement	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
Gestion financière	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
Logement de fonction	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
Véhicule de service	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
Fonction « accueil » sup. à un mi-temps	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>

**HORAIRES DE TRAVAIL**

Volume horaire hebdomadaire ou du cycle : 40h00

Modalité de prise des ARTT : 39h00 / 16 jours

Horaires de travail :

- 7h30/12h00 -13h15/16h45

Heures supplémentaires :

- 1h00 supplémentaire hebdomadaire obligatoire (ven. 15h45 à 16h45) : heure payée ou posée sur un CET
- Permanence propreté 2 weekends /an : heures payées ou récupérées
- Événementiel : heures payées
- Priorité est donnée aux événements / besoins du service
- Respect du droit du travail : pose obligatoire de jours de repos compensateur avant la permanence et congés, ARTT ou récupérations après pour ne pas excéder 6 jours de travail consécutifs notamment lors permanences

- **PROFIL, ATTITUDE ET ETAT D'ESPRIT**

Formation en espaces verts obligatoire

Esprit d'équipe, disponibilité, faculté d'adaptation (occasionnellement : soirées, week-ends)

Sens de l'observation, réactivité et capacité à rendre-compte

Rigueur dans l'exécution des tâches et dans l'entretien du matériel

Sens du service public

- **ACTIVITES**

**1. ENTRETIEN DU PARC**

a. Entretien du patrimoine horticole et paysager

- Tonte, taille (arbres, arbustes, rosiers, haies, formation des arbres etc.), petit élagage, tuteurage, arrosage manuel ou automatique en fonction des sites, débroussaillage, découpe des bordures de massifs, pelouses et bordures de pavés, semis gazon et prairies etc.
- Participation à l'entretien des différents jardins emblématiques (iris, vivaces, roses etc.) ainsi que des zones minérales (places, allées etc.)
- Traitements raisonnés et méthodes alternatives (désherbage manuel, mulchage, débroussailleuse, désherbeur thermique dans le respect des consignes de gestion différenciée, protection et lutte biologique, etc.)

b. Plantation et entretien des massifs floraux

- Participation à la conception des massifs notamment par le biais des essais (conception, plan de plantation, quantitatif, etc.) selon un thème retenu chaque année
- Travaux de préparation et plantation des massifs (bêchage manuel ou mécanique, griffage, dressage, traçage, distance de plantation, plantation, arrosage, etc.)
- Entretien des massifs (effleurage, désherbage, crocheteage, tuteurage, arrosage complémentaire si besoin etc.)

c. Propreté de l'ensemble des espaces du Parc

**2. ACTIVITE SPECIFIQUE : REFERENT JARDIN**

- a. Propositions et suggestions d'amélioration et d'aménagement en concertation avec le N+1 et ou N+2
- b. Propositions et recherche de végétaux à remplacer en adéquation/au sol, exposition, thématique dans le but de valoriser ce jardin
- c. Etablir une liste avec un quantitatif /surface
- d. Implication active sur la plantation et l'entretien en saison haute, être présent en cas de renfort
- e. Suivi de l'arrosage et de l'étiquetage
- f. Suivi de la fumure, taille, attaques parasitaires et maladies avec les outils adaptés en fonctions des interventions
- g. Savoir rendre compte et être acteur de « son jardin »

**3. PARTICIPATION A L'EVENEMENTIEL**

- a. Salon des Arts du Jardin montage et démontage
- b. Nocturnes mise en place du mobilier et autres accessoires
- c. Autres manifestations en soirée ou les week-ends (location du Parc, RDV aux Jardins, spectacles jeune public, etc.)

**4. ACTIVITES OCCASIONNELLES**

- d. Maçonnerie et entretien des voiries : pose de bordures, voliges, rebouchage de nids de poules, reprise d'allées, etc.

- e. Polyvalence sur d'autres tâches (déneigement, propreté des locaux, surveillance, barriérage, etc.) lors d'événements exceptionnels (événement climatique, risque majeur etc.) ou lors de manifestations d'envergures (Salon des Arts du Jardin, Festival de Loire, Fêtes de Jeanne d'Arc etc.)
  - f. Renfort ponctuel aux équipes du Centre de Production Horticole, Jardin des Plantes
- 5. HYGIENE ET SECURITE, TECHNIQUES PROFESSIONNELLES**
- a. Port d'une tenue de travail « Parc Floral » en bon état ainsi que des équipements de protection individuelle adaptés à l'activité exercée ou à l'environnement (travail à proximité d'engin, sur les parkings etc.)
  - b. Respect des consignes pour le bon déroulement des chantiers en régie et fait par entreprises et notamment des chantiers de « gros entretien » ou de rénovation
  - c. Bon usage et entretien soigné de l'ensemble du matériel à disposition ainsi que des véhicules
  - d. Usage de véhicules et engins selon les permis et CACES valides et dans les règles
  - e. Inscription à des formations (hygiène et sécurité, amélioration des techniques professionnelles) en priorité les formations CNFPT

**LORS DE VOTRE EVALUATION DES OBJECTIFS SONT FIXÉS ET REFERENT  
JARDIN POUR CHACUN  
LESQUELS PRECISENT ET COMPLETENT CE PROFIL DE POSTE**

NOM – Prénom : \_\_\_\_\_

Pris connaissance le : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 202

Signature :